

5. Quisque, quæque, quidque et quodque, G. cuiusque, D. cuique, Pl. n. quæque, *chaque, chacun* (entre plusieurs), répond à *utroque* (chacun des deux). *Quis* se décline en entier, et *que* reste invariable.
6. Unusquisque, unæquæque, unumquidque et unumquodque, *chacun, chaque chose*. *Unus* et *quisque* se déclinent simultanément dans tous leurs cas, comme si les deux mots étaient séparés.
7. Quivis, quævis, quidvis et quodvis, G. cuiusvis, D. cuivis, Pl. n. quævis, *qui vous voudrez, tout homme, toute chose*.
8. Quilibet, quælibet, quidlibet et quodlibet, Pl. n. quælibet (*même signification*).
9. Quidam, quædam, quiddam et quoddam, G. cuiusdam, D. cuiam, Pl. n. quædam, *certain, un certain, certaine chose*.

III. Conjonctifs ou relatifs composés.

1. Quicumque, quæcunque, quodcunque, G. cuiuscunque, D. cuiicunque; *quiconque, qui que ce soit qui...* On décline en entier *qui, quæ, quod*, en ajoutant *cunque* ou *cumque* à tous les cas.
2. Quisquis, n. quidquid (et non *quodquod*); *tout homme qui... qui que ce soit qui...* C'est l'interrogatif *quis, quæ, quid*, décliné deux fois; mais, à l'exception de *quisquis* et de *quidquid*, qui sont fort usités, de l'ablatif *quoquo* et *quæquæ*, et du nominatif pluriel *quiqui*, il vaut mieux se servir de *quicumque*. On trouve cependant *cuiuscujus, quemquem* et *quibusquibus*. Cicéron dit en un seul mot *cuiusmodi* (de quelque manière que), où *cuius* est un ancien génitif.

DES PRONOMS PERSONNELS.

§ 35. Dans tout discours, il y a nécessairement trois personnes; 1° celle qui parle et que l'on appelle Première personne, parce qu'en effet elle joue le premier rôle; elle se désigne elle-même en français par le mot **JE** : *Je lis*.

2° Celle à qui l'on parle, et qui est appelée Seconde personne, parce qu'elle joue le second rôle; on la désigne par le mot **TU** : *Tu lis*.

3° Celle dont on parle, et qui, jouant le troisième rôle, est appelée Troisième personne. Quand on l'a déjà nommée, on la représente par les mots **IL, ELLE** : *il, elle lit*.

Les mots qui désignent les êtres (soit animés, soit inanimés)

comme jouant dans le discours un des trois rôles ci-dessus, ou, en d'autres termes, comme étant une des trois personnes du discours, sont appelés Pronoms personnels.

I. PREMIÈRE PERSONNE.

SING. N.	ëgö, <i>je ou moi,</i>	PLUR.	nös, <i>nous,</i>
G.	mei, <i>de moi,</i>		nostrum, nostri, <i>de nous,</i>
D.	mihî, <i>me, à moi,</i>		nöbîs, <i>à nous,</i>
ACC.	më, <i>me, moi,</i>		nös, <i>nous,</i>
ABL.	më, <i>de moi.</i>		nöbîs, <i>de nous.</i>

II. SECONDE PERSONNE.

SING. N. V.	tü, <i>tu ou toi,</i>	PLUR.	vös, <i>vous,</i>
G.	tui, <i>de toi,</i>		vestrum, vestri, <i>de vous,</i>
D.	tibi, <i>te, à toi,</i>		vöbîs, <i>à vous,</i>
ACC.	të, <i>te, toi,</i>		vös, <i>vous,</i>
ABL.	të, <i>de toi.</i>		vöbîs, <i>de vous.</i>

REM. Il faut faire attention à la double forme du génitif pluriel de ces deux pronoms. **NOSTRI, VESTRI**, signifient *de nous, de vous*, pris d'une manière générale, comme dans cette phrase française : « Seigneur, ayez pitié de nous. » **NOSTRUM, VESTRUM**, signifient *de nous, d'entre nous, de vous, d'entre vous*, comme dans ces locutions : *chacun de nous, plusieurs d'entre nous; qui de vous? lequel d'entre vous?* En d'autres termes, **nostri, vestri**, s'emploient dans le sens collectif, **nostrum, vestrum**, dans le sens distributif ou partitif.

III. TROISIÈME PERSONNE.

I. L'emploi du pronom français *il, lui, elle*, est rempli en latin par un des adjectifs démonstratifs indiqués ci-dessus, §§ 29, 30. Celui qui y correspond le plus exactement est **is, ea, id** (*il, elle, cela*), G. **ejus** (de lui, d'elle), D. **ei** (à lui, à elle, lui), Acc. **eum** (le, lui), **eam** (la, elle), et ainsi de suite.

II. *Pronom réfléchi de la troisième personne.*

Lorsqu'en parlant du geai de la fable, on dit : « Il se para des plumes du paon, » les mots **IL** et **SE** représentent également le geai; **IL**, comme faisant l'action, **SE**, comme étant l'objet de cette action. **SE** est donc un pronom, et on l'appelle réfléchi à cause de ce retour de l'action vers celui qui la fait. Il n'a pas de nominatif, parce qu'il ne peut être que régime.

G.	süi, <i>de soi,</i>	ACC.	së, <i>se, soi,</i>
D.	sibi, <i>se, à soi,</i>	ABL.	së, <i>de soi.</i>

REM. 1. **Sui, sibi, se**, servent également pour le singulier

3. Burn. *Gr. Lat.*

et pour le pluriel, comme *se* dans ces phrases françaises : « Le méchant *se* rend odieux ; Les méchants *se* nuisent à eux-mêmes. »

2. Les pronoms *ego*, *tu* et *sui* sont de tout genre. En effet, que la personne qui parle soit un homme ou une femme, elle dira toujours *ego* (je). De même *tu* et *vos* peuvent s'adresser aux deux sexes, et même aux choses inanimées : *Vos, sidera* (ô vous astres) ! Enfin l'on conçoit facilement que *sui*, *sibi*, *se*, représenteront aussi bien les choses que les personnes.

ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

§ 36. Des génitifs *mei*, *tui*, *sui* (ou plutôt de leur radical), et des pluriels *nos*, *vos*, on forme des adjectifs qui marquent la possession, comme les adjectifs français *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*.

I ^e PERSONNE.	II ^e PERSONNE.	III ^e PERSONNE.
<i>Mon, ma, mien,</i>	<i>Ton, ta, tien,</i>	<i>Son, sa, sien, leur,</i>
<i>Meus, mea, meum.</i>	<i>Tuus, tua, tuum.</i>	<i>Suus, sua, suum.</i>
<i>Notre, le ou la nôtre,</i>	<i>Votre, le ou la vôtre,</i>	
<i>Noster, nostra, nostrum.</i>	<i>Vester, vestra, vestrum.</i>	

REM. 1. Ces adjectifs se déclinent en entier sur *bonus*, *a*, *um*, excepté que *meus* fait au vocatif singulier masculin *mi* ; par exemple, *o mi pater* (ô mon père) ! Quant à *suus*, sa nature même ne permet pas qu'il ait de vocatif.

2. Il va de soi-même qu'on se sert de *meus*, *tuus*, quand il n'y a qu'un seul possesseur ; de *noster*, *vester*, quand il y en a plusieurs. Cette distinction n'existe pas pour la troisième personne, et *suus* signifie également SON et LEUR ; *sui*, SES et LEURS. Cela vient de ce que le pronom réfléchi dont il est formé s'applique, comme nous l'avons dit, à l'un et à l'autre nombre.

3. L'interrogatif *quis*, G. *cujus*, forme un possessif qui signifie à qui appartenant ? et dont on ne trouve que les cas suivants :

N. *Cūjūs, cūja, cūjum* ; ACC. *cujum, cujam, cujum* ; ABL. *fēm. cūjā* ; PL. N. *fēm. cūjæ* ; ACC. *cūjās*.

4. De *noster*, *vester*, *cujus*, viennent trois adjectifs de tout genre, d'ailleurs peu usités ; le second ne se trouve même que dans les grammairiens.

Nostrās, nostrātis, qui est de notre pays ou de notre famille ; PLUR. *nostrates, nostratia* ; G. *nostratium*.

Vestrās, vestrātis, de votre pays, de votre famille.
Cūjās, cūjātis, de quel pays, de quelle famille ?

RÉSUMÉ DU PREMIER LIVRE.

§ 37. Nous avons traité jusqu'ici des trois premières parties du discours, savoir : 1^o des noms substantifs ; 2^o des adjectifs ; 3^o des pronoms.

Les substantifs et les pronoms désignent également les êtres ; mais les substantifs les désignent par leurs noms, et les pronoms par le rôle qu'ils jouent dans le discours. Les premiers expriment donc des idées, les seconds n'expriment que des rapports.

La même distinction a lieu pour les adjectifs. Les uns qualifient les êtres (*cheval noir*, *haute montagne*, *soldat courageux*) ; et ceux-là, comme les substantifs, expriment des idées. Les autres déterminent les êtres (*vingt chevaux*, *d'autres chevaux*, *cette montagne*, *quelques soldats*) ; et ceux-là, comme les pronoms, expriment des rapports.

Les premiers ne conviennent qu'aux êtres doués de telle ou telle qualité, l'adjectif *blanc* ne pouvant convenir à un objet *noir* ; on les appelle Qualificatifs.

Les seconds conviennent à tous les êtres, sans distinction de qualité (*vingt chevaux noirs* ; *cette haute montagne* ; *cette humble chaumière* ; *mes faibles talents* ; *vos grandes vertus*). On pourrait les appeler Déterminatifs universels, dénomination qui comprend les numéraux, les démonstratifs, les conjonctifs, les interrogatifs, les possessifs.

Cette distinction, fondée sur la logique, se retrouve dans la déclinaison des principaux déterminatifs, puisqu'on dit *unus*, G. *uniūs* ; *hic*, G. *hujus* ; *qui*, G. *cujus*. Mais d'autres adjectifs, d'ailleurs réguliers, se rattachent à cette classe, en ce qu'ils déterminent les objets sans en exprimer la qualité ; les plus importants sont :

<i>Omnis, omnē, tout, toute.</i>	<i>Multi, æ, a, beaucoup</i> (cf. § 136).
<i>Cuncti, æ, a, tous ensemble.</i>	<i>Pauci, æ, a, peu.</i>
<i>Universi, æ, a, tous en général.</i>	<i>Singuli, æ, a, chaque</i> (cf. § 143).
<i>Plērīque, pleræque, pleraque, la plupart.</i>	<i>Ceteri, æ, a, les autres.</i>

Ainsi d'une part, Expression d'idées : Substantifs et adjectifs qualificatifs ;

D'autre part, Expression de rapports : Pronoms et Déterminatifs universels.

Cette division, simple mais fondamentale, se retrouvera dans toutes les parties de la grammaire.